



DEL00UR165



COMMUNE DE MORTAGNE SUR SEVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2000

OBJET : **LOTISSEMENT DU QUARTIER DE LA CHAPELLE**
DENOMINATION DES VOIES

Monsieur le Maire précise que pour le futur lotissement du Quartier de la Chapelle il convient de dénommer les voies.

VU l'avis de la Commission des Travaux et d'Urbanisme en date du 30 novembre 2000.

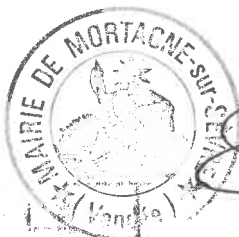
Après avoir entendu cet exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

⇒ **DECIDE** de donner les noms suivants aux voies :

- ⇒ rue d'Anjou
- ⇒ rue de la Vendée
- ⇒ impasse des Mauges

⇒ **CHARGE** Monsieur le Maire de faire appliquer cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE.



Alain PAUVERT

RECU

18 DEC 2000

A LA PREFECTURE DE LA VENDEE

